

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PATE PIGMENTAIRE JAUNE

Version: 2

Date de révision: 18/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	PATE PIGMENTAIRE JAUNE
Utilisation de la substance/préparation	Pâte colorante pour systèmes polyesters
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	PATE PIGMENTAIRE JAUNE
Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none">• propylbenzène [1] et isopropylbenzène; cumène [2] - N° Id: 601-024-00-X - N° CAS: 103-65-1 - N° CE: 203-132-9 Conc. pds.(%): 0 < C <= 1 - Classification: • R 10 • Xn; R 65 • Xi; R 37 • N; R 51-53 •• mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène - N° Id: 601-025-00-5 - N° CAS: 108-67-8 - N° CE: 203-604-4 Conc. pds.(%): 0 < C <= 1 - Classification: • R 10 • Xi; R 37 • N; R 51-53 •• chromate de plomb - N° Id: 082-004-00-2 - N° CAS: 7758-97-6 - N° CE: 231-846-0 Conc. pds.(%): 40 < C <= 50 - Classification: • Repr. Cat. 1; R 61 • Repr. Cat. 3; R 62 • Carc. Cat. 3; R 40 • R 33 • N; R 50-53 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Risque possible d'altération de la fertilité. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Risque(s) spécifique(s):	EVITER L'EXPOSITION DES FEMMES (ENCEINTES)!

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée, faire la respiration artificielle si nécessaire et appeler d'urgence un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	En cas d'incendie, utiliser:: dioxyde de carbone (CO2), mousse résistant aux alcools, poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	le produit n'est pas classé inflammable
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	La combustion produit des gaz toxiques. (oxydes de carbone (CO et CO2), fumées, oxyde de plomb) Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
-------------------------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PATE PIGMENTAIRE JAUNE

Version: 2

Date de révision: 18/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement complet de protection et un appareil respiratoire dans tous les cas de produit répandu (voir rubrique 8).
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Endiguer et contenir le produit renversé. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthode(s) de nettoyage	Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	
- Précaution(s):	Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Exiger une hygiène stricte. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Ventilation le long du sol.
- Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Stockage	
- Précaution(s):	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Condition(s) de stockage:	Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Conserver à l'écart des: acides forts et substances comburantes.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Pas de matériaux spécialement à signaler.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	Si possible au moyen d'aspiration à la source et d'une bonne ventilation. Protéger contre les éclaboussures en versant.
Valeurs limites d'exposition	
- Limite(s) d'exposition:	• propylbenzène [1] et isopropylbenzène; cumène [2]:VME ppm = 20 - VME mg = 100 - VLE ppm = 50 - VLE mg = 250 • mésitylène; 1,3,5-triméthylbenzène:VME ppm = 20 - VME mg = 100 • chromate de plomb:VME mg = 0,05 Pas disponible.
Contrôles de l'exposition	
- Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains:	Porter des gants appropriés
- Protection de la peau:	Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux:	lunettes de sécurité
Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales	
- Aspect:	liquide visqueux
- Couleur:	jaune
- Odeur:	légère
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
- PH:	Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PATE PIGMENTAIRE JAUNE

Version: 2

Date de révision: 18/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair:	Non applicable.
- Limites d'explosivité:	non concerné
- Densité relative (eau = 1):	>1 g/cm3
- Viscosité:	Non déterminé.
- Hydrosolubilité:	Insoluble dans l'eau.
- Liposolubilité:	Soluble dans: esters, cétones.
- Solubilité aux solvants:	soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage. Stable en conditions normales.
Matière(s) à éviter	Eviter toute source d'ignition.
Matière(s) à éviter:	Incompatible avec: acides, oxydants forts.
Produit(s) de décomposition dangereux	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. Eviter l'exposition des femmes en début de grossesse. Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau:	Des quantités dangereuses peuvent être absorbées par la peau.
- Contact avec les yeux:	irritation des yeux, troubles visuels, lésions oculaires irréversibles.
- Ingestion:	des lésions du système nerveux central, du foie et des reins, ainsi que des troubles hématologiques
Toxicité chronique:	Basé sur des expériences animales, il s'avère que le produit est ou a montré des effets tératogènes.
Effet(s) spécifique(s):	Les effets peuvent être retardés.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Ecotoxicité / Effets sur l'environnement:	Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.
Toxicité aquatique:	Toxique pour les poissons.
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Éliminer le solvant par incinération spéciale de déchets après récupération selon la législation locale.
Emballages contaminés:	Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
Autres informations	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
-----------------------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PATE PIGMENTAIRE JAUNE

Version: 2

Date de révision: 18/08/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Numéro ONU	3082
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	
- classe de danger:	90
- nom d'envoi exact:	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement
- Groupe d'emballage:	III
- Etiquettes ADR/RID:	3
IMDG (mer)	
- Polluant marin:	Polluant marin
OACI/IATA (air)	
- nom d'envoi exact:	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement
Voies fluviales (ADNR)	
- Groupe d'emballage:	III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	En utilisant la méthode de calcul: 88/379/ CEE et 93/18/ CEE.
N° CE:	Non applicable.
Contient:	• chromate de plomb
Symbole(s):	T - Toxique ; N - Dangereux pour l'environnement



Phrase(s) R:	33 Danger d'effets cumulatifs. 40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. 61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. 38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). 53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Autres informations	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 67/548 , 88/379 et 91/155
Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.
Utilisation de la substance/préparation	Pâte colorante pour systèmes polyester
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique	
- Date de la première édition:	18/08/2003
- Date de la révision précédente:	18/08/2003
- Date de révision:	18/08/2003
- Version:	2
Réalisé par:	Sds